

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 2 octobre 2009
(convocation du 21 septembre 2009)

Aujourd'hui Vendredi Deux Octobre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROU Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10 h
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 15
Mme. BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Yohan
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine jusqu'à 10 h
Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
Mme FOURCADE Paulette à M. PIERRE Maurice à partir de 11 h
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 40
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre jusqu'à 10 h 20

M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 10 h 15
M. LOTHaire Pierre à M. GAUTE Jean-Michel
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOULINIER Maxime à M. BENOIT J.Jacques jusqu'à 11 h 30
M. PALAU Jean-Charles à Mme. COLLET Brigitte
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. QUERON Robert à M. JOUBERT Jacques
M. RESPAUD Jacques à M. ROUVYRE Mathieu jusqu'à 10 h 40
M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François
Mme. TOUTON Elisabeth à M. DUPOUY Alain

EXCUSES :

M. DELAUX Stéphan

LA SEANCE EST OUVERTE

**6èmes Entretiens de l'Aménagement - 25 et 26 mars 2010 - Mise à disposition
de titres de transport - Décision - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Club Ville Aménagement (CVA) organise les 6èmes Entretiens de l'Aménagement à Bordeaux les 25 et 26 mars 2010 aux Entrepôts Lainé.

Créé en 1993, le Club Ville Aménagement, association 1901, regroupe les aménageurs responsables de grandes opérations urbaines françaises aux côtés de l'Administration du Ministère chargé de l'Equipement et du Développement Durable.

La CUB est membre du Club Ville Aménagement depuis 2004.

Le CVA est un outil essentiel d'échange pour le milieu des professionnels de l'Aménagement et ses contributions nourrissent les réflexions de l'Etat et des Collectivités confrontés à l'aménagement et au réaménagement de nos cités dans un contexte marqué par la crise économique et financière et les enjeux de mise en œuvre des principes du développement durable réaffirmés par le Grenelle de l'environnement.

Tous les 3 ans, le CVA organise les « Entretiens de l'Aménagement », grands colloques ouverts aux élus, aux maîtres d'ouvrage, aux maîtres d'œuvre et partenaires de la construction.

Les dernières manifestations ont eu lieu à Marseille en 2007 et à Lyon en 2004 et ont réuni plus de 600 personnes.

Entre ces grandes manifestations, le CVA anime 5 groupes de Travail qui alimentent celle à venir. C'est ainsi que depuis 2007, les 5 groupes de travail actifs ont porté sur :

- le rôle de l'aménageur dans la mise en œuvre des politiques locales de logement,
- la place de l'aménageur dans le renouvellement urbain,
- l'urbanisation des grands territoires,
- le tourisme urbain et le projet urbain
- l'aménageur créateur de valeur.

I - LE PROGRAMME DES 6^{EMES} ENTRETIENS DE L'AMENAGEMENT

Ces travaux viendront alimenter les 6^{èmes} Entretiens de Bordeaux et notamment les ateliers, en faisant émerger en thème principal les conséquences des crises (économique, sociale, environnementale) qui affectent notre Société sur la production de la ville et les défis de la ville de demain.

La structure du colloque sera la suivante :

- une plénière d'ouverture traitant des évolutions sociétales et visant à repérer les mutations urbaines corrélatives,
- quatre ateliers,
- une plénière de clôture axée sur l'examen du système d'acteurs : maîtrise d'ouvrage urbaine, partenariat public/privé, emboîtement des échelles.

Une dizaine de visites sur sites sur la CUB seront proposées au choix des participants dans la première journée.

II - ENJEUX POUR LA CUB

Le choix de Bordeaux par le CVA pour cette manifestation n'est pas neutre, il est significatif des grandes mutations urbaines opérées sur la ville et sur la CUB ces dernières années et des projets d'avenir qui y sont portés. L'accord de principe donné par le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux et le Maire de Bordeaux depuis plus d'un an pour la tenue de cette manifestation d'envergure nationale à Bordeaux ont consolidé l'intérêt d'y rassembler les professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, de révéler le potentiel de laboratoire urbain que représentent les mutations urbaines locales et les enrichir par les échanges d'expériences et de savoir faire, de témoigner des atouts et des réalisations communautaires.

En tant que membre de CVA depuis 2004 et site d'accueil, la CUB est logiquement un partenaire majeur de cette manifestation.

Pour les participants venus de toute la France, ce colloque constitue un temps fort d'échange et de partage mais aussi une occasion unique de découvrir la métropole bordelaise, notamment dans le cadre des visites organisées le premier jour des 6èmes Entretiens de l'Aménagement.

Aussi, la Communauté urbaine de Bordeaux est sollicitée pour mettre à disposition des congressistes 500 tickartes pour un montant de 710 euros TTC.

En conséquence, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- AUTORISER la prise en charge et la mise à disposition des congressistes de 500 tickartes pour accéder au réseau de transport de la Cub, pour un montant de 710 € TTC.

- INSCRIRE les crédits budgétaires correspondants au financement des tickartes pour un montant de 710 € TTC au chapitre 011 – article 6247 – fonction 0230 – CRB P100.

- AUTORISER le Président à signer toutes pièces ou documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 2 octobre 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 NOVEMBRE 2009

PUBLIÉ LE : 6 NOVEMBRE 2009

M. ALAIN CAZABONNE